

TRAVAIL EN HAUTEUR ET E.P.I. CONTRE LES CHUTES

+ EXERCICES PRATIQUES ET ESSAIS

(Equipement de Protection Individuelle)

Application de la réglementation (décret du 01/09/04, CNAM R430-R431)

OBJECTIFS :

- Permettre aux participants d'exercer leur métier (quel qu'il soit) en toute sécurité lors d'interventions en hauteur :
 - Par l'utilisation des moyens de protections collectives ou individuelles contre les chutes
 - Par une sensibilisation à la nécessité de prendre en charge leur sécurité
 - Par une connaissance des techniques et principes d'utilisation des différents moyens de protection contre les chutes
- Se situer et être acteur de la prévention des risques
- Savoir utiliser et connaître les règles de principe de sécurité
- Savoir se déplacer avec les équipements de protection individuel (horizontalement et verticalement)

PREREQUIS :

- Aucune contre-indication médicale et visite médicale à jour
- Avoir 18 ans
- Visite générale périodique des équipements de protection individuelles à jour

METHODE PEDAGOGIQUE ET MODALITES D'EVALUATIONS:

- La présentation des règles et des principes est accompagnée d'exercices dans les conditions réelles de travail
- Diaporama
- Films/ Vidéos/ Photos
- Evaluations théoriques et pratiques

MISE A DISPOSITION DU MATERIEL :

- Structure métallique, passerelle ou échafaudage fixe pour la partie pratique

DUREE :

- 1 jour soit 7 heures

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

- 3 personnes minimum/ 8 personnes maximum

PUBLIC :

- Toute personne étant amenée d'une façon occasionnelle ou permanente, à exercer tout ou une partie de son métier en hauteur (quelle que soit la hauteur)

PROGRAMME :

1. Analyse des risques spécifiques au travail en hauteur (2 heures)

- A partir d'exemples concrets apportés par les stagiaires, recensement des problèmes afférents aux travaux en hauteur :
 - Réglementation et normes applicables régissant les situations de travail en hauteur
 - Recommandations
 - Les responsabilités et obligations : employeur et salarié

- Chiffres et statistiques des accidents du travail (causes et conséquences)
- Incidence directe et indirecte
- Les équipements de protection collective (EPC)
- Les dispositifs de recueil souple
- Les différentes catégories d'EPI
- Paramètres physiques à prendre en compte :
 - Hauteur de chute
 - Facteur de chute
 - Force de choc et absorption d'énergie
 - Tirant d'air
 - Pendulage

2. Les règles d'utilisation et principes de sécurité des matériels utilisés (1,50 heures)

- Les différents éléments à prendre en compte :
 - Harnais antichute (NF EN361)
 - Harnais de travail (NF EN361 / NF358)
 - Description des différents composants et analyse de leurs fonctions
 - Résistance, constitution, réglages
 - Entretien, stockage, transport
 - Les longues : différenciation, description, caractéristiques, avantages, inconvénients de chacun
 - Les longues d'assujettissements simples et doubles (NF EN354)
 - Les longues de maintien au travail (NF EN358)
 - Absorbeurs d'énergie (NF EN355)
 - Enrouleurs à sangle et à câble (NF EN360)
 - Les connecteurs (NF EN362)
 - Anti-chutes mobiles flexible et rigide (NF EN353/1-2)
 - Crochets auto verrouillables (NF EN362)
 - Les différents points d'ancrages (NF EN795)

3. L'exposé théorique est renforcé par des exercices pratiques portant sur (2,50 heures) :

- Le harnais : mise en œuvre, réglages, ajustements
- Déplacements horizontaux et verticaux
- Les interventions sur échelles
- Installation et utilisation ligne de vie provisoire
- Mise en situation d'une évacuation d'une personne suspendue par le formateur

4. L'entretien et le contrôle de ces moyens (0,5 heure)

- Vérification journalière

5. Evaluations (théoriques et pratiques) et corrections (0,5 heure)

- QCM des connaissances théoriques
- Evaluation pratique

VALIDATION :

- Une attestation de formation professionnelle sera délivrée aux participants ayant satisfait à l'évaluation
- Un compte rendu individuel est remis à l'entreprise en cas d'échec à l'évaluation